



COMMUNIQUE

Antananarivo, 4 avril 2017

Partenariat stratégique : Signature d'un protocole d'accord entre Air Madagascar et Air Austral

Dans le cadre du processus de recherche de partenaire stratégique, le protocole d'accord entre Air Madagascar et Air Austral, le *preferred bidder*, a été signé ce 4 avril 2017 dans les locaux du Ministère des Finances et du Budget.

La partie malgache a été représentée par Gervais Rakotoarimanana, Ministre des Finances et du Budget et Andrianisa Mamy Jean-Jacques, Ministre des Transports et de la Météorologie p.i.

Le partenaire stratégique a été représenté en la personne de Marie-Joseph Malé, Président Directeur Général de la compagnie Air Austral.

Pour Léon Rajaobelina, Président du Conseil d'Administration d'Air Madagascar *«C'est une étape importante sur la voie de la formalisation d'un accord définitif. Nous avons l'ambition que ce partenariat, qui doit s'inscrire dans la durée, permettra de rétablir les fondamentaux de la compagnie et de replacer Air Madagascar au centre du développement de l'aviation au niveau national, régional et à l'international. Le business plan proposé par Air Austral permettra de développer des accords commerciaux avec de grandes compagnies internationales.»*

Marie-Joseph Malé, soutient quant à lui que *« La signature de cet accord marque un tournant historique pour l'avenir de nos deux compagnies. Nous sommes déterminés à unir nos forces avec Air Madagascar pour le développement conjoint et le rayonnement de nos deux compagnies. Pour Air Austral, cela est une immense fierté d'avoir été choisie dans le cadre d'un processus d'une telle envergure. C'est aussi et surtout une grande satisfaction, tant nous portons à travers notre projet, une réelle volonté, une réelle motivation, celle de pouvoir contribuer au renouveau d'Air Madagascar et faire que la compagnie puisse se redresser, qu'elle retrouve ses fondamentaux et qu'elle se développe à nouveau. C'est notre leitmotiv, notre philosophie et toute l'ambition que je porte à travers le business plan présenté et qui a su convaincre. Il nous reste encore à franchir de nombreuses étapes. Il s'agit maintenant de s'atteler à la tâche avec force et détermination et ce n'est qu'ensemble que nous y parviendrons.»*

Plus d'une trentaine de sociétés se sont manifestées au début de ce processus de recherche de partenariat stratégique. Sept (7) compagnies ont été pré-qualifiées pour soumettre une offre. Aujourd'hui, l'Etat malgache est entré dans la phase finale des négociations qui doit aboutir à la signature d'un contrat de partenariat stratégique le 31 mai 2017. L'ensemble des étapes s'est déroulé avec l'appui du cabinet IOS Partners assisté par le cabinet TroyAvi, grâce à un financement de la Banque Mondiale.